

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **50**
Nombre de représentés : **3**
Nombre d'absents : **11**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_039_CC_4
Désignations des représentants du TCO
dans les organismes extérieurs

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Lactitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josee MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 53

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
10/06/2024

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Alexis POININ-COULIN - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Amandine TAVEL - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Gilles HUBERT procuration à M. Olivier HOARAU - M. Rahfick BADAT procuration à M. Bruno DOMEN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024_039_CC_4 : DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU TCO DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le Président de séance expose :

1/ Désignation d'un représentant du TCO au sein du conseil d'administration de la régie communautaire d'eau et d'assainissement « La Créole »

Conformément aux dispositions de l'article R.2221-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les statuts de la régie communautaire d'eau et d'assainissement « La Créole » fixent le nombre de membres du conseil d'administration. Celui-ci est composé de 13 membres selon la répartition suivante :

- 10 conseillers communautaires du TCO ;
- 2 personnalités qualifiées ;
- 1 représentant élu du personnel parmi les membres du comité économique et social.

Par délibération n° 2021_002_CC2 du 15 février 2021, Monsieur Jean-Bernard MONIER a été désigné représentant titulaire du TCO au sein du conseil d'administration de la régie communautaire d'eau et d'assainissement « La Créole ».

Suite à la démission de M. Jean Bernard MONIER, il est proposé de procéder à son remplacement en tant que représentant du TCO suppléant pour siéger au sein du Conseil d'Administration de « La Créole ».

2/ Désignation d'un représentant du TCO au sein du conseil d'administration de la SEMOP « Eaux de La Possession »

Conformément à la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, le TCO exerce la compétence « eau potable » depuis le 1er janvier 2020. A ce titre, le TCO est actionnaire de la SEMOP « Eaux de La Possession » au côté de de la société RUNEO (filiale de Veolia Eau).

En application de l'article 11 des statuts de la SEMOP, la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres :

- 3 administrateurs représentant la collectivité
- 3 administrateurs représentant l'opérateur

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée délibérante de la collectivité, pour ceux qui la concernent. Par délibération n° 2022_064_CC_24 du 27 juin 2022, Monsieur Jean-Bernard MONIER a été désigné représentant du TCO au sein du Conseil d'Administration de la SEMOP « Eaux de La Possession ».

Suite à la démission de M. Jean Bernard MONIER, il est proposé de procéder à son remplacement.

3/ Désignation d'un représentant du TCO au sein du Comité syndical des déchets de la région Sud et Ouest (ILEVA)

Le Syndicat Mixte de Traitement des déchets de la région Sud et Ouest (ILEVA) est administré par un comité syndical composé de délégués désignés par les assemblées délibérantes de chacun des adhérents au syndicat mixte. Chaque délégué titulaire a un suppléant désigné en même temps, qui siège uniquement en l'absence du délégué titulaire avec voix délibérative.

La représentation au sein du comité est fixée de la façon suivante,

- 12 délégués issus des intercommunalités, soit : 4 CIVIS, 4 CASUD et 4 TCO
- 2 délégués pour la Région
- 2 délégués pour le Département

Par délibération n° 2022_064_CC_24 du 27 juin 2022, M. Jean-Bernard MONIER a été désigné suppléant de Mme Vanessa MIRANVILLE au sein du comité syndical de ILEVA.

Suite à la démission de M. Jean Bernard MONIER, il est proposé de procéder à son remplacement.

4/ Désignation d'un représentant du TCO au sein de l'Assemblée Générale de l'association France Dignes

France Dignes est une association de 1901, dont l'objectif est de structurer et consolider la profession de gestionnaire de digues en favorisant les échanges techniques, le partage des savoir-faire et l'échange d'expériences, en développant les connaissances des gestionnaires par des formations et en créant des outils métiers spécifiques.

Dans un contexte de constantes évolutions réglementaires et techniques, et face à la complexité de ces dernières, le bureau communautaire a décidé le 28/05/2021 de l'adhésion du TCO à l'association France Dignes puis le conseil communautaire par délibération n° 2022_064_CC_24 du 27 juin 2022 a désigné M. Jean-Bernard MONIER suppléant de M. Michel CLEMENTE pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'association France Dignes.

Suite à la démission de M. Jean Bernard MONIER, il est proposé de procéder à son remplacement.

5/ Désignation d'un représentant du TCO à l'Etablissement Public Foncier de la Réunion (EPFR)

Par délibération n° 2021_002_CC2 du 15 février 2021, M. Jean-Bernard MONIER a été désigné suppléant de M. Maxime FROMENTIN au sein de l'EPFR.

Suite à la démission de M. Jean Bernard MONIER, il est proposé de procéder à son remplacement.

6/ Désignation d'un représentant du TCO au Groupement d'Intérêt Public de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint Paul (GIP RNNESP)

Le Conseil Communautaire du 27 juin 2022 a approuvé l'adhésion du TCO au GIP Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint Paul.

Par délibération n° 2022_087_CC_23 du 03/10/2022, M. Jean-Bernard MONIER (Commune de La Possession) a été désigné en tant que représentant suppléant de Mme Denise DELAVANNE, pour siéger au sein des instances du Groupement d'Intérêt Public de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint Paul.

Suite à la démission de M. Jean Bernard MONIER, il est proposé de procéder à son remplacement.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 6 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **DESIGNER M. Christophe DAMBREVILLE** représentant titulaire du TCO au sein du conseil d'administration de la régie communautaire d'eau et d'assainissement « La Créole » en remplacement de M. Jean-Bernard MONIER.
- **DESIGNER M. Christophe DAMBREVILLE** représentant du TCO au sein du conseil d'administration de la SEMOP « Eaux de La Possession » en remplacement de M. Jean-Bernard MONIER.
- **DESIGNER M. Christophe DAMBREVILLE** représentant suppléant du TCO au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de Traitement des déchets de la région Sud et Ouest (ILEVA) en remplacement de M. Jean-Bernard MONIER.
- **DESIGNER M. Christophe DAMBREVILLE** représentant suppléant du TCO au sein de l'assemblée générale de l'association France Dignes en remplacement de M. Jean-Bernard MONIER.
- **DESIGNER M. Christophe DAMBREVILLE** représentant suppléant du TCO au sein de l'Etablissement Public Foncier de la Réunion en remplacement de M. Jean-Bernard MONIER.
- **DESIGNER M. Christophe DAMBREVILLE** représentant suppléant du TCO au sein du Groupement d'Intérêt Public de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint Paul en remplacement de M. Jean-Bernard MONIER.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président